

Archives départementales du Doubs

Série M

Sous-série 10 M

Travail et main-d'oeuvre

1800-1940

Récolement

**Patricia Guyard,
conservateur-adjointe**

octobre 1999

Remarques préliminaires

D'après la circulaire de 1965 portant cadre de classement des séries modernes d'archives, la sous-série 10 M accueille les dossiers ayant trait à la législation du travail, à l'emploi et au chômage ainsi qu'à l'organisation et à l'action des syndicats, enfin, aux conflits du travail.

Le plan de classement adopté pour ces diverses catégories d'affaires suit très largement celui que préconise le cadre de 1965. Son articulation générale et l'ordonnancement des dossiers dans chaque partie énoncée ci-dessous permet de suivre de façon chronologique comment, à partir de la seconde moitié du XIX^e s, et surtout de la III^e République, à l'occasion de crises économiques ou de guerres, en particulier celle de 1914-1918, l'Etat met en place progressivement, par voie réglementaire et administrative, des mesures de protection de la main d'oeuvre salariée, de lutte contre le chômage et finalement d'intervention directe dans des conflits entre ouvriers et chefs d'entreprise.

La première partie de la sous-série est consacrée à la législation du travail. Elle contient les textes réglementaires, les rapports du préfet sur la situation des salariés dans le Doubs relativement à la réglementation en cours d'élaboration ou en phase d'application, et les dossiers relatifs à l'établissement de l'Inspection du travail en 1893, et à l'installation de comités et commissions spécialisés, là aussi à partir de 1893 consécutivement à la loi de 1892 sur l'emploi des salariés en général et des femmes et enfants mineurs en particulier. Ces organismes étaient principalement chargés du contrôle de l'application des nouvelles réglementations dans les entreprises. De trop rares dossiers ou documents relatent l'exercice même de ce contrôle ; ainsi, trois ou quatre cotes seulement contiennent les procès-verbaux d'infraction aux lois sur le travail pour la période 1850-1940. Seuls peuvent compléter cette lacune, quoique imparfaitement, les dossiers annuels adressés au ministère du Travail par le préfet sur le respect de la législation et les infractions constatées et ayant fait l'objet d'un jugement ; ils sont constitués d'états numériques ou détaillés dressés notamment par l'Inspecteur du travail, le procureur général de la cour d'appel et les services de la préfecture concernés.

Si un seul dossier traitant du chômage au XIX^e s. a été repéré lors du récolement (une enquête parlementaire demandée lors de la crise industrielle et agricole nationale de 1848), le phénomène du chômage, latent au XIX^e s., éclate en 1914-1915. Plusieurs facteurs se conjuguent alors : arrêt général de l'économie, appel au front de la main d'oeuvre masculine puis réorientation de l'économie vers la défense nationale, arrivée massive sur le marché du travail, pour subvenir à leurs besoins, des femmes et, plus spécifiquement au département du Doubs, de réfugiés refoulés de la zone des combats par l'Armée. Face à l'ampleur et la gravité du manque de main d'oeuvre dans certains secteurs économiques, l'Etat apporte un concours décisif à l'initiative privée et publique locale pour utiliser au mieux les forces disponibles ; les dossiers de l'Office départemental de placement de la main d'oeuvre illustrent assez minutieusement le traitement de cette question, y compris après-guerre où une nouvelle orientation de l'économie a lieu avec le retour de la paix, et de milliers de mutilés de guerre.

La partie de la sous-série 10 M concernant les organisations syndicales ouvrières et patronales autorisées sous le régime de la loi de 1881, est, pour le contenu des dossiers, très semblable à la partie du 4 M consacrée aux associations ; il s'agit en effet du contrôle

réglementaire de la création des syndicats, de leurs membres et de leurs activités en général. Celles-ci font l'objet d'une forme de rapport annuel transmis par le maire de la commune où siège chaque syndicat au préfet qui en extrait la matière d'états récapitulatifs ou de ses rapports au ministère du travail et de la prévoyance sociale. Le classement actuel de ces rapports est annuel et communal, la Préfecture ne les ayant pas reclassés, après exploitation des données, dans les dossiers individuels des syndicats ; ces rapports seront placés dans les dossiers des syndicats lors du classement de la sous-série afin que la lecture d'un dossier fournisse toute l'évolution des activités réelles du syndicat concerné. Le cadre de classement de 1965 préconise de placer en 7 M les dossiers de syndicats agricoles, ce qui a été fait pour le Doubs ; néanmoins, les états récapitulatifs du préfet rassemblent les informations du secteur agricole et industriel ou artisanal. On renvoie à la sous-série 4 X pour les dossiers de secours mutuel dont une très grande partie avait été cotée en série M d'où elle sera extraite¹. L'étude des dossiers des syndicats permet entre autre, d'appréhender le caractère progressivement revendicatif et politique des objectifs qu'assignent à leurs syndicats les membres ouvriers ou salariés qui les composent.

Les dossiers ayant trait aux conflits du travail sont inexistantes en 10 M ; en fait, constitués au Cabinet du préfet, composés de rapports du préfet, des commissariats spéciaux ou de police et des sous-préfets, transmis au ministère de l'Intérieur, sûreté générale, ils sont placés en 1 M. En 10 M sont placés, d'une part les états des grèves transmis au ministère du Travail et qui forment l'un des quatre volets des dossiers périodiques d'information sur l'application de la législation du travail envoyé par le préfet au ministère, d'autre part, les affaires relatives à l'arbitrage des conflits du travail. En particulier à partir de 1936, le préfet, seul ou par le moyen de la commission départementale d'arbitrage, est appelé à intervenir directement, pour le gouvernement, sur le fonds de nombreux conflits, et dans tous les cas, doit être tenu informé de toutes négociations intervenues entre salariés et patronat. Ces dossiers concernent surtout l'application des lois de 1936 pour les congés et la réévaluation des salaires.

Récolement, repérage et collecte des fonds

Le présent récolement est un instrument de recherche provisoire établi dans le cadre du récolement général de la série M et de l'établissement de son plan de classement avant que le classement définitif de cette série ne soit entrepris.

A la différence du répertoire numérique, **il ne décrit donc pas un fonds classé. Il liste les dossiers actuellement conservés aux Archives sous des cotes et dans des séries diverses ; ces dossiers sont cités sur ce récolement dans l'ordre le plus proche possible où ils seront ensuite définitivement classés, et par conséquent indépendamment des cotes des liasses dans lesquelles ils figurent aujourd'hui.** De façon pratique, le chercheur devra souvent rechercher le ou les dossiers qui l'intéresse(nt) et mentionné(s) dans ce récolement dans une liasse ou plusieurs liasses où se trouvent d'autres dossiers de sujets différents.

D'abord outil de travail interne conçu pour établir le plan de classement puis pour servir de guide au classement des documents, ce récolement est mis à la disposition des chercheurs dans l'attente du répertoire proprement dit ; on espère ainsi pallier dès maintenant, pour la matière concernée, l'insuffisance du fichier manuel de la série M, seul "instrument de

recherche ” actuellement disponible en salle de lecture mais dont les analyses se révèlent extrêmement lacunaires, pour ne pas dire souvent fautives.

Le récolement sera au besoin complété sommairement dans la suite des travaux de récolement en cours, étant entendu que seul le répertoire définitif fournira de façon exhaustive l'ensemble des fonds réellement versés et classés.

Série M

Plan de classement provisoire

10 M. Travail, main d'oeuvre

Titre	sous-titre 1	sous-titres 2-n	contenu	Dates	Cotes	Observations
Réglementation du travail	Législation et situation dans le Doubs	Travail des adultes	Loi du 9 sept. 1848 et décrets 1851 et 1866 sur la durée du travail dans les usines. Application dans le Doubs : rapport du Préfet au min. du Travail, questionnaire aux maires	1881	M 2479	
		Travail des femmes et des enfants	Loi du 7/12/1874 sur la protection des mineurs employés dans l'industrie et réglementations ultérieure (dont 1881) ■ Instructions ■ Situation dans le Doubs : enquêtes et rapports sur le travail des mineurs, qq réponses d'employeurs sur les conditions de travail ■ Etats récapitulatifs des usines employant des mineurs (par arr.), 1882 ■ Relevé alphabétique des noms d'apprentis mineurs à Besançon (1880) ■ Incitation au développement des écoles professionnelles pour les mineurs ■ Enquêtes et relevés divers	1874- 1891	M 2477(-2478)	La liasse 2478 est en vrac complet ; on y trouve les mêmes types de dossiers que dans la précédente

Administration et organismes		Loi du 2 novembre 1892 et ses applications : instructions	1893...	M 4103 et 4104 parties	Textes transmis au service de l'Inspection et à la préfecture (assez mêlé dans les liasses). Classement par grandes catégories d'affaires et chrono. souhaitable : travail des mineurs (livrets ouvriers, certificats d'aptitudes etc.), protection des ouvriers sur les chantiers, travailleurs étrangers etc. Renvoi 4 T
	Loi sur les horaires de travail et les congés	Emploi des enfants de moins de 13 ans dans les théâtres et café-concert : instructions (1893-1935), autorisations octroyées pour employer des enfants, listes d'autorisation	1893-1935	M 4103 partie	
		Livrets ouvriers : instructions, état des livrets délivrés	1893-1937	M 4103 partie	
		Loi sur le repos hebdomadaire ■ Application : arrêtés préfectoraux ■ Recours au Conseil d'Etat des négociants employés de commerce de Montbéliard pour l'application de la loi	1906 1906-1907	M 4103 partie M 2829	
		Lois sur la journée de 8 heures (1919-1926), la semaine de 40 heures (1936-1938), les congés payés (1938-1939) et leurs application dans le Doubs : instructions, correspondance	1919-1939	M 4103 partie	
	Accidents du travail	Réglementation (circ. juin 1883, 1892) : instructions	1880-1892	M 2480	
	Régime du travail en temps de guerre	Réglementation : instructions générales. Commission technique départementale. Constitution, désignation des membres (décret du 10 nov. 1939) Reprise des contrats de travail pour les démobilisés : instructions	1939-1940 1939-1940 1939-1940	M 4104 partie M 4104 partie M 4104 partie	
					A voir : un rapport sur une candidate à un emploi de rédactrice –stagiaire au min. du

chargés de la mise en œuvre des lois sur le travail	Inspection du travail	Organisation du service : instructions ; frais de fonctionnement (rapport au Conseil général)	1893	M 4104 partie	Travail (à Paris), 1937, en M 2822 partie : à mettre en 4 M (rapports individuels de police) ou 1 M (aff. Suivie par le Cabinet) ? Création décret du 13 déc. 1892. Le Doubs relève de la 3 ^e circonscription (chef-lieu Dijon) comprenant des départements francs-comtois, bourguignons et alsaciens. Activité : voir partie application des législations.
		Personnel. Recrutement, concours etc. : demandes de renseignements sur les candidats, rapports des commissariats spéciaux, programmes de concours	1916-1940 1918-1940	M 4086 M 2474	
		Personnel (inspecteurs départementaux). Avancement : instructions, arrêtés individuels d'avancement ; liste des inspecteurs de la circonscription (1893), états impr. du personnel de l'Inspection en France (1893, 1934, 1936-1938)	1893-1938	M 4104 partie	Prévoir éliminations (avancement) sauf si c'est la seule trace du personnel...
		<i>Bulletin de l'Inspection du travail</i> , Paris, 1899	1899	M 4104 partie	Pour mémoire ; à placer en biblioth. admin.
	Commissions locales de surveillance des mineurs employés dans l'industrie	Création, désignation des membres, activité et fonctionnement : instructions, p.-v. d'assemblée etc.	? --1882		loi du 19/5/ 1874. Très peu d'éléments
	Commissions départementales du travail	Installation dans le Doubs, désignation des membres : arrêtés préfectoraux ; rapports d'activité	1892-1922 1928	M 4116 partie M 3042 partie	Art. 24 loi du 2 nov. 1892, lois de 1912 et 1932, une commission par arr. Installation par Préfet le 24/4/1893
	Comités de patronage pour filles mineures,	Commission directrice du département et comités de patronage (un par arr.). Installation dans le Doubs, désignation et remplacement	1893-1925 1928	M 4116 partie M 3042 partie	Art. 25 loi du 2 nov. 1892. Installation par Préfet en 1896

Application des lois sur le travail	enfants et femmes employés dans les établissements industriels	des membres : arrêtés préfectoraux			
	Conseil supérieur du Travail	Création dans le Doubs. Enquête ministérielle auprès des syndicats, rapport du préfet, réponses des syndicats Election des représentants ou délégués au Conseil : instructions, listes électorales (désignation des syndicats participant au vote), affiche	1901 1903-1904 1906-1912 1909-1933 1930, 1933 et 1935 1937	M 2473 partie M 2473 partie M 2487-2489 M 4138 partie M 2475 M 4116 partie	Décret du 17 sept. 1900 modifié le 2 janvier 1901 puis le 21 janvier 1921 A classer dans l'ordre chrono. ; des éliminations à prévoir. Contrôles, rapports, enquêtes menées par ou à l'initiative de la Préfecture, de l'inspection du travail ou autre ² . Pour les grèves, on retrouve qq rapports de police etc. mais ce dossier doit rester en 10 M
	Livrets ouvriers, grèves et coalitions, contrats d'apprentissage, travail des adultes	Etats récapitulatifs des livrets délivrés, des contrats conclus, des grèves, des condamnations judiciaires d'entreprises et rapports périodiques ou ponctuels du préfet et des services concernés au min. du Travail (un dossier par an contenant les 4 rubriques)	1880-1884 1885-1889 1890-1913	M 2489 M 2490 M 2491	
	Contraventions aux lois sur le travail	P.-v. d'infractions aux lois du travail dressés par l'inspecteur du Travail Instructions, rapports et constats (et listes) dressés par la police judiciaire, les maires et le service du contrôle des tramways, stat. annuelles	1895-1912 1916, 1938 1910-1955 1920-1921	M 2484 M 4104 partie M 4104 partie M 2493	Voir si on les met dans une partie réservée au contrôle de l'application des lois Césure à faire en 1940
	Accidents du travail	■ états trimestriels pour le département, p.-v.	1880-1892	M 2480	

Chômage et placement de la main d'oeuvre	Situation et des compte chômeurs	et des		de gendarmerie, états des condamnations des entreprises dressés par le proc. général ■ Etats annuels des accidents survenus dans chaque commune (arr. de Besançon) ■ Mineurs victimes d'accidents du travail. Dossiers individuels ■ Indemnisation par une commission spéciale du min. du Travail des accidents survenus entre avril 1898 et juin 1899 : instruction, dossiers individuels, avis de rejets ou d'accords, listes d'accidentés	1911-1914	M 2482-2483	
			Travail au noir	Enquête	1880 etc.	M 2477-2478	
					1899	M 2481	
					1939	M 4104	
			Crise économique et agricole de 1884	Enquête parlementaire sur la situation des ouvriers agricoles et industriels : demandes de consultation et rapports des syndicats et organismes consulaires, frais de déplacement d'ouvriers à la commission d'enquête	1884	M 2333 partie	Renvoi en 10 M (priorité au contexte de l'enquête), ou place en 10 M (priorité à l'objet traité) ?
			Guerre 1914-1918 ³	Misère et chômage dans les communes. Questionnaire envoyé aux maires	août 1914	M 2497 partie	Cette rubrique ne concerne pas les dossiers (enquêtes, placements, suivi de dossiers) gérés directement par l'Office de placement
Mesures contre le chômage				Ouvriers sans travail. Enquête (circ. 15/3/1915 : instructions, états nominatifs communaux des chômeurs)	1915	M 2495	
				Obligation de tenir en mairie un registre des offres et demandes d'emploi (loi du 28/12/1910). Application dans le Doubs : instructions, rapport final du préfet, rapports des sous-préfets, réponses des maires	1912	M 2494	Cette rubrique ne concerne pas les dossiers (enquêtes, placements, suivi de dossiers) gérés directement par l'Office de placement

Guerre 1914-1918	Placement d'ouvriers polonais-autrichiens en France : rapports fait par l'office central du Travail, enquête sur la situation dans le Doubs	1910	M 2494 partie	Renvoi 7 M. + un petit vrac dans cette liasse... Des documents à placer R (cf. annexe).
	Placement d'ouvriers agricoles sans emploi. Affiche de la société nationale de protection de la main d'œuvre agricole	1913	M 2129 partie	
	■ Diffusion d'offres d'emploi	1914	M 2497 partie	
	■ Réorganisation des transports commerciaux (PLM). Projets, demandes, avis	1914	M 2497 partie	
	■ Réparations d'armes dans les arsenaux par les horlogers	1914	M 2497 partie	
	■ Liste de travaux publics à exécuter	1914	M 2497 partie	
	■ Lutte contre le débauchage de main d'œuvre immigrée en cours de transit en France : instructions	1916	M 2494 partie	
Crise de 1929	■ Main d'œuvre réfugiée. Demandes et offres d'emploi : instructions sur l'embauche des réfugiés, offres et demandes d'emploi, états communaux des réfugiés chômeurs dans le Doubs (enquête pour l'office de placement, du 18 octobre 1915)	1915-1916	" 1 R 267 partie "	loi du 10 août 1932. Les tableaux ont été dressés par l'office départemental de la main d'œuvre.
	Limitation du chômage par l'abaissement de l'emploi de main d'œuvre étrangère ■ toutes branches d'industrie : instructions, avis des syndicats, tableaux des proportions maximum d'employés étrangers par branches ■ industrie horlogère : demandes de recrutement d'ouvriers suisses	1932 env.	M 4100 partie	

Indemnisation du chômage	Fonds départemental de chômage, fonds municipaux et intercommunaux de chômage	■ Versement d'allocations chômage par les fonds : listes des communes agrégées au fonds départemental et aux fonds locaux (1932-1940) ■ Subventions de l'Etat et du département aux divers fonds de chômage : états numériques mensuels de chômeurs, arrêtés de subvention, qq. fiches individuelles ■ Travaux communaux effectués par des chômeurs secourus. Mise en place du système, indemnisation horaire : instructions, avis (Besançon, 1934, Jougne, 1935-1936)	1932-1940	M 4100 partie	A classer par localité où a été créé un fonds de chômage. Césure 1940 à faire pour W.
				M 4100 partie et 4099	
				M 4100 partie	
Placement de la main d'oeuvre	Bureau de placement de Besançon	Bureau de placement d'ouvriers. Enquête et création	an 14	M 2334 partie	Création le 6/2/1894, regroupe 23 syndicats de Besançon
	Bourse du travail de Besançon	Création, fonctionnement, activité ; liste des membres du conseil d'administration et de la commission exécutive, demande de subvention au Conseil général	1894-1914	M 4100 partie	
	Bureaux communaux de placement	Création de bureaux communaux : instructions, rapport du préfet etc.	... 1914 etc.	M 2494 partie	A classer par ville
		Statistique annuelle des bureaux de placement (municipaux, organisés par des compagnonnages, bureaux autorisés...) : états récapitulatifs	1911...	M 2494 partie	
		Enquêtes périodiques sur les activités des	1893-1904	M 2494 partie	

Comité départemental du chômage, comités locaux	bureaux Lutte contre la traite des blanches. Enquête de surveillance des placements des filles mineures entre 1905 et 1910 : instructions, rapports de police	1910	M 2494 partie	Relève du 1 M, provient exclusiv. du Cabinet du préfet
	Enquête générale sur le nombre et l'activité des bureaux dans le Doubs en vue de l'attribution de subventions min.	1912	M 2494 partie	Décret 25/10/1911
	Bureaux de placement à vocation agricole. Incitation à leur développement : instructions, avis des services agricoles	1914	M 2494 partie	
	Comptes semestriels des recettes et dépenses, demandes de subventions et de souscription, rapports sur les activités du comité, registre de délibérations sept.-déc. 1914, relations avec les comités locaux	1914-1919	M 2498	Œuvre de guerre présidée par le Préfet ; donne du travail aux chômeurs qui produisent des vêtements pour l'Armée. Renvoi en 1 et 4 M et R. Contient une liste des membres (patrons et ouvriers) aux commissions d'arr. des établissements, usines etc. travaillant dans l'industrie de défense nationale (1915)
				L'office de placement du Doubs a été créé en 1916 suite à la circ. min. du 8/3/1916
Office départemental de placement de la main d'oeuvre ⁴	Création : arrêté de constitution, réglementation, rapport au Conseil général Membres de la commission admin. de l'office : liste (simple carton) Personnel. Compte-rendu d'une enquête sur la situation du personnel des offices départementaux par l'office central	1916	M 2508 partie	
	Fonctionnement général ■ Instructions, circulaires de l'office central ■ Relations avec les autres offices départementaux (dont Paris, Lyon , Strasbourg, Thann) : listes d'offices, transmissions d'offres et demandes d'emplois, échanges d'information	1916-1922	M 2505-2526 parties pour l'ensemble, et bribe en " 1 R 267 "	Chaque liasse contient, par année ou partie d'année, tout ou partie de ces types de documents. Listes récapitulatives : M 2513 (1916-1917), M 2526 partie (jusqu'en 1923) ; enregistrement des offres d'emploi, M 2510* (1916-1918), enregistrement des offres et demandes

- “Résumé [hebd.] des opérations des offices départementaux ”
- “ fluctuations du marché du travail dans le Doubs ”⁵ (relevés hebdomadaires des placements, offres et demandes), états mensuels récapitulatifs numériques des offres et demandes de l’office départemental et des offices municipaux

- Listes récapitulatives des personnes placées et enregistrement des offres et demandes
- Communication à la presse d’offres d’emploi
- Fiches normalisées individuelles d’offres d’emploi
- Demandes initiales des employeurs
- Fiches normalisées individuelles de demandes d’emploi
- Bons de transport au quart de tarif : instructions, carnets à souche, avis de délivrance

Guerre de 1914-1918. Enquêtes particulières

- Enquête générale sur la situation de la main d’œuvre du département : instructions, rapport du préfet, état réc. numérique des chômeurs et des besoins de main d’œuvre, questionnaires remplis par les maires (3 dossiers successifs)
- Enquête sur les bénéficiaires d’allocations militaires ou de réfugiés susceptibles d’être employés par l’office départemental : instructions, état récapitulatif des personnes, état des personnes n’ayant pas répondu à l’enquête

2^e sem.
1916-2^e
sem. 1917

M 2507 partie

1917

M 2513 partie

d’emploi : M 2527 (1919-1922).
Voir au classement s’il y a matière suffisante pour distinguer les offices municipaux.
Eliminations à prévoir (bons de transport sauf instructions et catégories à part type migrants etc., frais de timbres poste...)
Voir au classement à placer les *Bulletins hebdomadaires du marché du travail* en biblioth. admin.

■ Enquête sur les besoins locaux en main d'œuvre, sur l'emploi des étudiants et écoliers aux récoltes	1916 et 1917	M 2526 partie et M 2506 partie	
Guerre de 1914-1918. Dossiers particuliers de placement et recrutement			
■ Recrutement de main d'œuvre civile dans les usines de guerre française : correspondance, questionnaire aux maires sur les personnes susceptibles d'être recrutées	1916	M 2505 partie	Mention de la création d'une annexe au service ouvrier du sous-secrétariat d'Etat de l'artillerie à Lyon : voir annexe au tableau, série R
■ Main d'œuvre civile mise à disposition de l'Armée américaine : instructions, liste des employés de l'Intendance américaine, fiches indiv. de demandes d'emploi, correspondance	sept. 1918-1919	M 2505 partie	
Activités après-guerre. Enquêtes particulières.			
■ Enquête sur les vides causés dans l'agriculture : instructions, état récapitulatif par commune et pour le Doubs, questionnaires communaux	1918-1919	M 2518 en totalité	
■ Disponibilité d'offres d'emploi industriels. Enquête : instructions, formulaires remplis par les industriels	1920	M 2521 partie	
■ Recrutement de certaines catégories d'ouvriers pour les régions libérées	1920	M 2524 partie	
■ Ouvriers alsaciens-Lorrains dans le Doubs	1920	M 2525 partie	
■ Tarifs horaires des ouvriers du bâtiment	1920	M 2521 partie	
Activités après-guerre. Enquêtes particulières sur la main d'œuvre étrangère			
■ Répartition géographique, listes nationales de personnes engagées qui ne sont pas	1920	M 2521 partie	

rendus à destination		
■ Ouvriers nord-africains dans le Doubs. Enquête	1920 ?	M 2526 partie
Activités après-guerre. Dossiers particuliers de placement		
■ Rééducation et placement des réformés, mutilés et veuves de guerre : liste des mutilés du Doubs et fiches ind. de demandes d'emploi, états par quinzaine des personnes placées, fiches individuelles de demandes d'emploi, listes de maisons de rééducation et de places vacantes, listes de type d'emploi à pourvoir...	1918-1921	M 2525, 2522, M 2507 partie
■ Contrôle de la main d'œuvre militaire de Besançon : liste des établissements employant plus de 20 personnes	1919	M 2508 partie
■ Emploi des prisonniers de guerre, des rapatriés	1918-1919	M 2508 partie
■ Etrangers. Demandes d'emploi	1918-1919	M 2508 partie
■ Travailleurs coloniaux et étrangers de l'Armée : situations d'effectifs des groupements tunisiens de Besançon, corr. avec l'Armée,	1918	M 2504, 2508
■ Chômage des ouvriers typographes. Dossiers de placement	1923	M 2526 partie
■ Chômage des ouvriers horlogers dans la région de La Chaux-de Fonds (Suisse). Dossier de placement, avis des syndicats prof.	1921	M 2525 partie
■ Placement des institutrices intérimaires entre 1914-1918	1921-1922	M 2525 partie
■ Licenciements à la station du magasin de la Butte, à l'Arsenal de Besançon. Dossier de placement	1920	M 2521 partie
■ Canal du Rhône au Rhin. Offres et demandes d'emploi des entreprises	1919 1920	M 2508 partie M 2521 partie

A extraire vers la série R. M 2496, qui ne provient pas de l'office dép., contient le même type de dossiers (voir annexe au tableau).

Organisations syndicales ouvrières et patronales	Sociétés coopératives de consommation et de production	Concours administratifs divers. Documents envoyés pour information et communication aux chercheurs d'emploi	1919 1920-1921	M 2485 partie M 2525 et 2521 partie	
		Demande de renseignements par la Préfecture de Paris sur une femme originaire du Doubs voulant ouvrir un bureau de placement à Paris	1920	M 2521 partie	Voir au classement si relève du 1 M (enquêtes de moralité)
		Coopératives de consommation et de production, sociétés de secours mutuel et de banque populaire : états annuels des sociétés existantes, questionnaires municipaux, états annuels ou trimestriels des mutations survenues (dossiers annuels)	1883-1893 1906-1912 1914-1924 1925-1943	M 2603 M 2604 M2606 " 1 X 1501 " (salle 30, travée 150 etc.)	Classement souhaitable : instructions générales, enregistrements, états récapitulatifs ou stat. dressés en Préfecture, dossiers individuels des sociétés à reconstituer et devant comprendre les pièces de constitution, les rapports d'activités ou d'opération individuels, les subventions etc. Voir dans 4 X, les dossiers individuels de sociétés de secours mutuel. " 1 X 1501 ", contient aussi ces éléments pour les sociétés d'épargne à classer en 4 X (relève du contrôle des assurances dur la vie) Pièces très éparses à séparer des états annuels de recensement et classer par société.
		Coopératives de consommation et de production. Dossiers individuels (création, statuts, subventions)	1887-1924 1881-1912	M 2603-2606 partie M 2528-2538 partie	
		Coopératives de consommation et de production. Déclaration du chiffre d'affaire de chaque société	1918	M 2605	quelques documents à trier
		Fédération des sociétés coopératives de Bourgogne [et Franche-Comté] : p.-v. de séance	1920	M 2606 partie	

**Syndicats
professionnels
(syndicats
patronaux,
ouvriers,
[agricoles]**

Sociétés coopératives d'artisans, sociétés ouvrières de production. Mise à jour de la liste nationale des sociétés autorisées à soumissionner aux adjudications de travaux : listes nationales, correspondance	Années 1920-1940	TP 548	TP 548 : salle 42, trav. 37 ?
Instructions etc.	1937	M 4132 partie	Classement souhaitable : instructions générales, enregistrements, états récapitulatifs ou stat. dressés en Préfecture (tels les états des syndicats existants au 1^{er} janvier), dossiers individuels à reconstituer et devant comprendre les pièces de constitution, les feuilles signalétiques et questionnaires propres au syndicat (rapports d'activités ou d'opération), les subventions etc. Placer là toute réglementation retrouvée dans les liasses qui suivent
Etat des syndicats professionnels : enregistrement (loi 21 mars 1894)	1894-1909	M 2731 partie	
Etat des syndicats patronaux	jusqu'en 1927	idem	
Etat des syndicats ouvriers	jusqu'en 1930	idem	Partie similaire pour l'agriculture en 7 M. Attention, les états récapitulatifs comprennent les syndicats agricoles et ouvriers , d'où renvoi nécessaires à 7 M où sont placés les syndicats agricoles. On placera dans chaque dossier individuels les questionnaires et rapports d'opération annuels propres à chaque syndicat A classer par commune , avec table en annexe par secteur professionnel et commune. Placer en 7 M les syndicats agricoles et dans rubrique sociétés coopératives, les dossiers des coopératives. M 2816-2817, 4101-4102 : classement actuel par arrond. mais ce sont toujours des dossiers de syndicats
Etats récapitulatifs (" états des chambres syndicales et syndicats - syndicats patronaux, ouvriers, mixtes, unions de syndicats, bourses du travail, syndicats agricoles et unions de syndicats agricoles - existants au 1 ^{er} janvier ", modifications intervenues dans l'année, rapports de préfet et sous-préfets sur le fonctionnement des syndicats (sur la base des quest. des maires)	? 1881-1912	M 1789 partie M 2528-2538 partie	
	1919	M 2540	
	1936	M 2541	
	1937	M 4132 partie	
Dossiers de constitution, subventions, activités, fonctionnement : feuillets de renseignements, statuts contenus au p.-v. de la première assemblée ou imprimé, questionnaires annuels remplis par le maire	1881-1909	M 2528-2537 partie	
	1892-1911	M 1395 (Besançon) ⁶	
	1903-1909	M 2539 (statuts impr.) tri	
	1906-1937	M 3029	
	1890-1939	M 2816-2817, 4101-4102	

Conflits du travail, grèves, coalitions				1937	M 4132 partie	
			Assemblée des présidents des groupements patronaux. Avis donné sur le projet de loi créant un statut du travail	1938	M 4116 partie	Soit à classer dans l'éventuel dossier dud. syndicat, soit à placer dans la partie réglementation du travail (préférable).
	Grèves coalitions⁷	et				
	Conciliations arbitrages	et	Grèves de 1918-1919 (classement par usine) Loi du 31 décembre 1936. Instructions	1918-1919 1936-1939	M 769 partie M 4115 partie	Voir récapitulatifs annuels compris dans les dossiers sur le respect de la réglementation transmis au min. du Travail Voir au classement renvoi 1 M.
			Arbitres patronaux et ouvriers désignés d'office : listes	1938	M 4115 partie	Décret 20/4/1938, art. 8 et 9)
			Commission paritaire départementale de conciliation ■ Enquête sur le nombre de conflits du travail réglés ou non avec ou sans l'intervention de la commission de conciliation, enquête sur le fonctionnement de la commission ■ Dossiers de séance : ordre du jour, p.-v., rapports	1937-1939 1937-1939	M 4114 partie M 4113, M 4114 partie	Des dossiers manquent ; lors du classement, lister les entreprises qui ont fait l'objet d'un recours (trois ou quatre par séance).
			Cour supérieure d'arbitrage : décisions imprimées de mai 1938 à mars 1939 par le min. du Travail ; liste des affaires du Doubs qui y ont été portées en 1937	1938-1939	M 4115 partie	
			Sentences surarbitrales : répertoire imprimé des 200 décisions prises de janvier à mai 1937	1937	M 4115 partie	Relève de la présidence du Conseil.

Salaires

Conflits, **conventions collectives. Dossiers par entreprise** (typologie : désignation d'arbitres et surarbitre, p.-v. de réunion d'arbitrage, y compris de la comm. dép. de conciliation, conclusions ou décisions d'arbitres, convention collective et ses annexes, correspondance)

1936-1939

M 4106-4112 ; M 4114 partie

Classer par secteur industriel et dénommer les entreprises lors du classement

Relevé des salaires des ouvriers agricoles et des professions rattachées : p.-v. de la commission mixte administrative chargée du relevé (minute)

1913

M 2129 partie

Salaires moyens des travailleurs agricoles : états comparatifs entre 1914 et les années 1936-1939

1936-1939

M 4095 partie

Révision des barèmes des salaires pour les travaux publics et communaux.

1908-1939

M 4105 partie

Applications des décrets du 10 août 1899 (conditions de travail dans les marchés passés pour l'Etat)

■ Désignation des membres de commission administrative ou commission mixte : arrêtés préfectoraux, listes de membres

■ Dossiers annuels de révision : listes de taux, fiches sur l'évolution des taux par branches (1908-1939)

Salaires du bâtiment. Fixation des taux d'évolution

1930-1938

M 4105 partie

Ordre du jour d'un statut professionnel voté par les voyageurs, placiers et représentants de commerce

1936

M 2329 partie

Statut professionnel des journalistes. Constitution d'une commission paritaire

1935-1940 (1945)

M 4173

Application de la loi du 29 mars 1935. Un seul dossier 1945 : rappel aux

		régionale de fixation des salaires minima : instructions, correspondance avec les syndicats, listes de journaux du département, arrêtés préf., conventions			directeurs des journaux sur la rétribution obligatoire des journalistes. Renvoi 4 T. Place en 10 M à défaut de 8 M ?
		Travail à domicile. Comité départemental des salaires et comités professionnels d'expertise. ■ Réorganisation des comités, renouvellement des membres : arrêtés préfectoraux, correspondance ■ Activité des comités : arrêtés préfectoraux, correspondance avec les syndicats, fiches de renseignements sur les temps de fabrication de produits divers etc.	1938...	M 4105 partie	
		Conventions collectives sur les salaires : textes	1938	M 4105 partie	Renvoi 4 U, justices de paix où les conventions, quel que soit leur mode d'établissement, doivent être enregistrées.

A placer en 1 P

Avis d'ordonnancement de crédits par le min. du Travail, 1906-1908 (M 2486) ; idem pour les frais de tournée de l'inspecteur du travail et le contrôleur des mines, 1901-1912 (M 2485 partie), 1913-1922 (M 2492).

A placer en R

Fourniture de coton à l'Armée par une entreprise de Montbéliard, 1914, M 2497 partie.

Main d'œuvre coloniale et étrangère de l'Armée mise à disposition des usines de guerre française : tableaux des divisions de la circonscription régionale du contrôle régional de la main d'œuvre militaire à Lyon, listes de détachement dans le département et les communes (dossier par canton de l'arr. de Besançon), avis de départ ; conditions de logement, dépenses d'hospitalisation (1916-1918) M 2496 et 2499 partie. Renvoi 10 M, placement de la main d'œuvre étrangère. Voir aussi mêmes types de dossiers via l'office de placement en 10 M à en extraire.

A placer et classer en 4 X :

Sociétés de prévoyance, de secours mutuel, sociétés alimentaires etc. approuvées et libres, fonds de retraites (décret organique et circulaires de 1852, 1856, 1870 et 1873) :

- **instructions (et demandes d'avis)** sur leurs constitution, dissolution, récompenses, fonctionnement, statuts, élection des présidents avec liste de ceux-ci et états annuels de situation (**M 2452**, 1850-1879, M **2557** partie (1910-1920), (**M 2564**, 1938-1940, à vérifier) avec quelques pièces de sociétés à classer à la société et toute liasse concernant les sociétés mutuelles.
 - **Conseil supérieur de la mutualité** : élections des délégués des sociétés, correspondance (1899-1903, 1907, 1911, 1930-1935, M 2566-2569)
 - **Les enregistrements, les états récapitulatifs de sociétés existants au 1^{er} janvier de chaque années et tout état ou “ statistique ” récapitulatif fait à la Préfecture à partir de questionnaires individuels (loi du 1^{er} avril 1898) (on en trouve dans M 2542-2563)**
 - **Enquête pour savoir si les sociétés sont prêtes à accueillir les mutilés de guerre (1916, M 2562)**
 - Les **dossiers individuels des sociétés** devront être **reconstitués** à partir : des pièces de constitution ou d'approbation des sociétés (M **2444-2548** (1856-1910), **2550** (1911-1913), **2552** (1914-1915), **2553** (1916), **2554-2555** (avec états stat., 1913-1914, 1914-1915), M **2556** (1917-1918), **2557- 2561** (1919-1923, avec société de scolarité etc.), **2563-2564** (1934-juin 1940), les extraits de p.-v. de séances, les questionnaires annuels remplis par les maires, les comptes-rendus moraux et financiers de chaque société (tels ceux de M **2459** pour 1913, par instructions préf. de 1913), les états des opérations des sociétés (**M 2578-2589**, 1854-1910 et 1938-1939), les situations des fonds de retraites et de réserve (1895-1919, **M 2570-2576**), les demandes de subvention, les récompenses attribuées à l'un des membres, tout ceci classé actuellement toutes sociétés confondues par dossiers annuels de traitement des affaires à la Préfecture). Prévoir éliminations pour les pièces de fonctionnement telles que liquidations de pensions, inscriptions de rentes, avis de décès...).
- M **2551** partie : statuts de sociétés mutualistes (il y en a d'autres statuts relevant d'autres sous-séries) à placer dans les dossiers individuels.

M **2550** : ouvrage : *Recueil des documents statistiques sur les sociétés de secours mutuel établis par le min. du Travail et de la prévoyance sociale, cartographies et graphique préparés pour l'exposition internationale de Turin*, 1911 (classement en Biblioth. administrative).

M **2824** (1902-1905) : Assurances contre la mortalité et les accidents du travail. Envoi d'affiches sur la Caisse nationale d'assurance contre les accidents du travail, rapports imprimés de lad. Caisse (1903, 1905), correspondance sur la Caisse par la Caisse de consignment.

M **3037** : Service des retraites. Fonctionnement (1920-1934 environ). Service régional des assurances sociales. Mise en place du système de cotisations sociales : insertions à la presse d'avis aux chefs d'entreprises de fournir des listes d'ouvriers) etc. ; mise en place des bureaux de renseignements des assurances sociales à Besançon avec affectation d'agents (1934-1940), dossiers sur un membre du conseil d'administration de la Caisse départementale des assurances sociales du Doubs

A placer en W

M 2565, dossiers annuels des sociétés de secours mutuel, 1941)

1 Cette cotation initiale en série M s'explique surtout par l'analogie de buts des sociétés de secours mutuel avec les premiers syndicats de consommation et de production, tournés vers l'entraide et la recherche de moyens de production, de distribution et d'assurance moins coûteux grâce au regroupement des bénéficiaires.

2 Il n'a été retrouvé aucune trace des activités des commissions et comités cités ci-dessus au cours du récolement ; le volume des p.-v. de l'Inspection du travail est lui-même extrêmement faible.

3 Voir 4 M, un état des réfugiés belges et français établi en 1915 sans que la raison de son établissement soit parue explicite lors du récolement (soit l'évaluation du chômage parmi ces réfugiés ou leur réquisition pour les besoins de la défense nationale, soit simple contrôle de réfugiés).

4 Les dossiers indiqués sous la rubrique " fonctionnement " sont relativement bien identifiés à l'intérieur des liasses mais ces dernières contiennent souvent indifféremment plusieurs types de ces dossiers (tri à faire lors du classement pour aboutir à l'ordre préconisé dans la colonne contenu. Toutes ces liasses viennent de l'office de placement dont elles portent le cachet ; le siège en était à la Préfecture. Il y a lieu de faire un renvoi à la sous-série 10 R, organismes temporaires du temps de guerre et à la série R pour ce qui concerne l'emploi de main d'œuvre civile dans les usines de guerre et pour l'armée, l'emploi de travailleurs coloniaux des troupes coloniales, et l'emploi des mutilés de guerre.

5 Relevé selon la circ. min. du 13/11/1917.

6 Nota passage en cabinet du Préfet.

7 Renvoi à 1 M pour les dossiers suivis par le Cabinet.